

Conditions Générales de Vente

Mise à jour le 5 décembre 2024

1. Désignation

La société WAY2AUTONOMY désigne une société de coaching des organisations et un organisme de formation professionnelle dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11756836975 auprès du préfet de région Ile-de-France, dont le siège social est situé au 66 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris.

WAY2AUTONOMY met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, sur l'ensemble du territoire national, et à l'international, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- « client » : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société WAY2AUTONOMY
- « stagiaire » : la personne physique qui participe à une formation.
- « CGV » : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- « OPCO » : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société WAY2AUTONOMY pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3. Devis, convention de formation et attestation

Pour chaque formation, la société WAY2AUTONOMY s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société WAY2AUTONOMY, l'OPCO ou le client. À la suite de l'action de formation, l'attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que les feuilles d'émargement seront envoyées au client.

4. Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Les frais de documentation pédagogique, de déplacement, d'hébergement et de restauration sont facturés en sus du prix de la formation. Les frais éventuels de location de salle, de location de matériel

sont à la charge du client. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, à la date d'échéance figurant sur la facture. Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur la facture donnera lieu à des pénalités de retard de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

5. Prise en charge

Dans le cas où le client souhaite bénéficier d'un financement et d'un paiement de la formation effectué directement par son OPCO de référence, le client est tenu d'en informer W2A, au plus tard 30 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire le client sera tenu de se conformer aux modalités de paiement exigibles et inscrites à la convention de formation.

6. Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Toute formation commencée est due en totalité, sauf accord contraire exprès de WAY2AUTONOMY.

L'annulation d'une séance de formation est possible sans frais, à condition que la demande soit communiquée par écrit, au moins quarante-cinq (45) jours calendaires avant le début de la formation.

En cas d'annulation par le client, le client est tenu de payer les pénalités d'annulation suivantes :

- 50 % du coût initial de la formation pour toute annulation entre 45 et 30 jours ouvrés avant l'animation de ladite formation
- 70% du coût initial de la formation pour toute annulation entre 30 jours ouvrés et 2 semaines avant l'animation de ladite formation
- 100% du coût initial de la formation pour toute annulation dans les 2 semaines avant l'animation de ladite formation

Toute demande d'annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse celine.cherreau@way2autonomy.com.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite à WAY2AUTONOMY, au plus tard la veille du stage, des noms et coordonnées du ou des remplaçant(s), sous réserve que leur profil et besoin correspondent aux objectifs de la formation.

Concernant le client, en cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société WAY2AUTONOMY ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

7. Sous-traitance

WAY2AUTONOMY est autorisé à sous-traiter tout ou partie de l'exécution des prestations objet du présent contrat. Toutes les obligations du client découlant du présent contrat ne valent qu'à l'égard de WAY2AUTONOMY et WAY2AUTONOMY demeurera responsable à l'égard du client de toutes les obligations du présent contrat.

8. Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif et non contractuel.

9. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. WAY2AUTONOMY se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

10. Réclamations et amélioration continue

Votre satisfaction est notre priorité. Pour toute réclamation concernant nos prestations, nous vous invitons à nous transmettre votre demande par e-mail à contact@way2autonomy.com. Chaque réclamation est analysée avec soin dans une démarche d'amélioration continue. Nous vous assurons une réponse dans les 7 jours ouvrés suivant la réception de votre demande, ainsi qu'un suivi personnalisé jusqu'à la résolution complète du problème.

11. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société WAY2AUTONOMY sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, le client doit faire une demande en remplissant le formulaire en ligne : <https://login.mission-rgpd.com/moovapps/easysite/workplace/demande-droit?token=VjBGWk1rRIZWRTIPVDAxWg%3D%3D&lg=fr>

La société WAY2AUTONOMY s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

12. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société WAY2AUTONOMY et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris (75).